

PROJET PÉDAGOGIQUE



Loisirs Education & Citoyenneté

Grand Sud



2024-2025

ACCUEILS DE LOISIRS D'AUSSILLON

05 81 79 81 35 / 07 63 12 89 98

clae.clsh-aussillon@lecgs.org



VILLE

D' AUSSILLON

2024-2025

Présentation générale du Service Enfance

Le service enfance de Loisirs Education et Citoyenneté Grand Sud (LEC GS) regroupe :

- Les Accueils de Loisirs Associés aux Ecoles (ALAE) – 4 ALAE (Les Auques, Bonnacousse-Le Val, Jules Ferry)
- L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) à l'école Jules Ferry

Le bureau de la directrice du service enfance se situe à la mairie d'Aussillon.

Public : Les enfants accueillis sont âgés de 2,8 ans à 11 ans, majoritairement résidant à Aussillon et scolarisés dans les écoles de la commune.

L'ALSH et les ALAE répondent à des besoins différents, le public accueilli y est donc varié :

- Besoin de garde de parents qui travaillent
- Recommandation du médecin PMI d'accueillir des enfants pour une ouverture sociale et culturelle
- Relai avec les Assistantes sociales du secteur
- Intégration d'enfants présentant une situation d'handicap.

Réunion équipe d'animation : Toutes les semaines, pendant deux heures l'équipe des animateurs référents ALAE / ALSH ont une réunion d'équipe, menée par la directrice du Service Enfance. Ces réunions permettent de :

- Aborder les difficultés rencontrées sur le terrain ;
- Temps de préparation d'activités ;
- Evaluer l'action des Accueils de Loisirs ;
- Elaborer des projets d'activités ;
- Temps de formation ;
- Evaluer les objectifs du Projet Pédagogique.

Méthode pédagogique : **La principale activité de l'enfant étant le jeu**, nous utilisons le jeu sous toutes ses formes pour l'animation : jeux d'imitation, de construction, d'expression, sportifs, de société.

L'important est de permettre à chaque enfant grâce à une proposition diversifiée de prendre part volontairement à une activité qui contribue à son épanouissement personnel.

Au-delà du plaisir de jouer, le jeu permet aussi l'apprentissage de règles (je respecte la règle, j'attends mon tour, j'accepte de perdre). Ce peut être aussi un jeu coopératif, à plusieurs on est plus fort pour relever les défis.

Accueil des enfants en situation d'handicap : En A.L.A.E. et en A.L.S.H. nous accueillons des enfants en situation de handicap. Afin de favoriser leur inclusion dans les accueils de loisirs, un animateur supplémentaire ou un volontaire en service civique pourra être présent sur les temps d'accueil. Nous sommes également en lien avec le Pôle Ressources Handicap du Tarn pour accompagner au mieux les enfants.

Les missions de l'animateur supplémentaire :

- Travailler avec l'équipe d'animation enfance sur les conditions d'accueil
- Développer avec les équipes des projets, des actions visant à lutter contre les discriminations
- Favoriser leur l'inclusion
- Veiller avec l'ensemble de l'équipe à la préparation des activités afin de les rendre possible à ce public spécifique
- Identifier et repérer les problèmes auxquels est confronté le public pour apporter des réponses adaptées
- Participer à l'aménagement des locaux afin que les enfants en situation d'handicap puissent se repérer dans l'espace et dans le temps.
- Préparer la venue de l'enfant avec la famille, le corps enseignant et la directrice du service enfance.
- S'informer et participer au projet individualisé de l'enfant.
- Echanger avec les éducateurs SESSAD, le PRH et le chargé de mission Inclusion du siège s'il y a lieu pour accompagner au mieux l'enfant.

Au niveau du siège L.E.C.G.S. Un Chargé de mission coordonne l'ensemble des actions favorisant l'accueil des enfants en situation d'handicap dans les structures petite enfance, enfance et jeunesse gérées par L.E.C.G.S. Il constitue et organise un pôle ressources : fond documentaire, lieu d'accueil et d'information pour le réseau.

1. Les Accueils de Loisirs Associés aux Ecoles

Lieux d'accueil et Public accueilli

Les 3 écoles de la commune disposent chacune d'un ALAE qui accueille les enfants de 2,8 ans à 11 ans.

Ces temps d'accueil se déroulent dans les locaux scolaires, avec des conditions différentes selon les ALAE :

- Jules Ferry : locaux propres aux ALAE
- Le Val : locaux propres à l'ALAE
- Les Auques : salle dédiée à la menée d'activités, salles de motricité, de classe partagées avec les écoles

Dans chaque école, les enfants peuvent également profiter de la cour de récréation.

Particularité de l'école Jules Ferry :

- Un dispositif ULIS, certains prennent les repas tous les midis à la cantine sous la responsabilité des animateurs ALAE car déplacement en transport en commun le matin et le soir.

Temps d'accueil et activités proposées

Les enfants sont accueillis les jours scolaires :

Matin : 7h30 – 8h20

« **A chacun son rythme** » : aménagement des espaces en fonction des besoins et attentes des enfants.

Midi : 11h45 - 13h35 (Jules Ferry : 11h30 – 13h20)

La restauration scolaire se tient pour les élèves de Jules Ferry et des Auques au sein de l'école Jules ferry. Un transport par bus est assuré pour les élèves des Auques, encadré par des animateurs mis à disposition par la mairie et des animateurs de l'association LE&C GS.

Pour les élèves du Val, dès la rentrée de septembre, les élèves auront leur propre lieu de restauration.

C'est vraiment un moment d'échange privilégié entre l'adulte référent et les enfants, temps éducatif par excellence :

- Responsabilisation des enfants ; à chaque table et à tour de rôle, un enfant est responsable pour aller chercher le pain, remplir la carafe d'eau, débarrasser... Ceci, bien entendu, quand les protocoles nous le permettent.
- Education au goût : incitation à goûter à chaque plat
- Respect du lieu et du groupe
- Ponctuellement, animation repas par le traiteur (Semaine du Goût...)

A l'issue du repas, les enfants peuvent jouer librement ou bien participer à des ateliers mis en place par les animateurs.

Soir : 16h30 – 18h15

Dans le cadre de l'ALAE, le soir, les enfants des 3 ALAE évoluent sur les espaces suivants :

- **Activités encadrées** par les animateurs ALAE (artistique, culturelle, sportive...), sur l'exemple des Nouvelles **Activités Périscolaires (NAP)** de 16h45 à 17h45 (horaires obligatoires si l'enfant est inscrit)
 - Qui : Les animateurs des ALAE ou personnel municipal volontaire
 - Quoi : des activités culturelles, sportives, artistiques, culinaires ...
 - Combien : 4 cycles de 6 à 7 séances à raison d'une par semaine.
- **Espaces Libres Encadrées et Animées :**
 - Espaces jeux libres, activités manuelles, artistiques, jeux de société, jeux extérieurs...

Les activités pratiquées en 2023-2024 ont été les suivantes :

- **Atelier cuisine** : découverte des saveurs, notions d'équilibre alimentaire, plaisir de cuisiner ensemble (partager, échanger) ;
- **Arts plastiques** : peinture, modelage, création d'objets, ... : réalisations d'œuvres communes ou individuelles selon les projets ;
- **Jeux de société** : mixité, renforcer la cohésion de groupe, apprentissage des règles, convivialité et plaisir de jouer ensemble, mobiliser les aptitudes et compétences des enfants autour du jeu), fabriquer et créer des jeux de société (en bois, en tissus, avec des matériaux de récupération ;
- **Jeux et sports collectifs** : jouer ensemble, les enfants mobilisent leurs aptitudes physiques (agilité, motricité, ...), apprentissage des règles, dépense physique, intervention de clubs sportifs de la commune ;
- **Arts du spectacle** : danse, théâtre, mime : favoriser l'expression corporelle et orale, se mettre dans la peau d'un personnage, favoriser l'imaginaire des enfants.
- **Atelier autour de la lecture** : Contes pour les maternels : Favoriser le goût de la lecture et le plaisir de manipuler un livre
- **Atelier Journal** : Sur chaque période, chaque ALAE propose une rubrique afin de réaliser un ouvrage Collectif
- **Cycle d'animations avec l'association REBONDS !** : Un cycle par école le soir en ALAE pour les enfants âgés de 6 à 11 ans
- **Ateliers couture** : Confection de sac, de bourses... Tout cela avec des matériaux de récupération.
- **Atelier recyclage** : Réalisation d'activités manuelles avec du matériel de récupération. Mise en place du tri sur les structures.
- **Ateliers de relaxation**
- **Un clean challenge**
- **Ateliers jardinage**
- **Atelier Escape Game**

Possibilité de partir à tout moment de 16h30 à 18h15 sauf si l'on s'est positionné sur un NAP

Perspectives 2024-2025 :

Nous maintenons notre engagement pour porter à bien notre défi écologique.

Des thématiques communes vont être réfléchies lors de la journée de prérentrée.

Continuité de mettre en avant l'inclusion en milieu ordinaire de nos enfants en situation de handicap et de favoriser la mixité au sein de l'accueil.

Une réflexion sur la proposition d'ateliers artistiques et culturels est en cours. Ceux contribueront au développement de la créativité des enfants et seront un véritable moyen d'expression au sein de nos structures.

Au regard du renouvellement du PEDT en 2024, nous pouvons nous fixer les objectifs suivants :

- Impliquer les familles dans l'organisation des accueils de loisirs (activités co-réalisées avec les familles, mission d'encadrement bénévole des familles sur les sorties)
- Poursuivre les temps de restitution en fin de période au travers d'expérimentation de moments de convivialité, de partage, d'échanges...
- Programmer une rencontre parents crèche/parents ALSH-ALAE en fin d'année scolaire pour favoriser la passerelle crèche-Service Enfance et dédramatiser le passage des enfants à l'école. Permettre aux familles de repérer les encadrants du Service Enfance.
- Inauguration de l'espace sensoriel à Jules FERRY
- Participation du Service Enfance aux actions collectives portées par la collectivité au titre du PEDT
- Continuer à réfléchir sur nos modes de communication auprès des familles pour favoriser la compréhension des informations transmises.
- Intégrer les temps de paroles impulsés par l'EVS
- Programmer des animations autour du sport et du bien-être dans le cadre des NAP en ALAE.

Equipes d'encadrement ALAE et réunions de travail

Obligations : En conformité aux normes d'encadrement de la DSDEN, un animateur pour 14 enfants de moins de 6 ans et un animateur pour 18 enfants de 6 ans et plus.

L'équipe ALAE se compose :

- Personnel de l'Association LEC GS :
 - Une directrice titulaire du BEATEP
 - 4 animateurs : 3 titulaires du BAFA, 1 titulaire du BPJEPS. Un animateur référent sur chaque ALAE.
 - Des stagiaires de l'animation
- Animateurs qualifiés (B.A.F.A. ou CAP Petite Enfance) ou non mis à disposition par la commune d'Aussillon

Les animateurs municipaux bénéficient de **2 heures de réunion d'équipe par mois** pour travailler sur les projets, temps indispensable pour la cohérence et la cohésion d'équipe. Ces réunions se font sur chaque ALAE.

Elles rassemblent l'animateur référent LEC GS, le personnel municipal du site ainsi que la Directrice du Service Enfance (sauf en cas de préparation d'activités).

Les Accueils de Loisirs Sans Hébergement

Lieux d'accueil et Public accueilli

L'accueil de loisirs pour les enfants de 2,8 ans à 11 ans se tient dans les locaux de l'école **JULES FERRY**. La municipalité met à disposition cinq salles et deux cours de récréation et un gymnase au sein de l'école :

- Une salle ALAE maternel. Cette pièce est aussi la régie du matériel pédagogique, fongible, de motricité...
- Une salle pour les enfants de 6 à 11 ans où se déroulent principalement les temps d'accueil et d'activités
- Une salle bibliothèque
- Une salle de repos où se trouvent les couchettes.
- Un espace sensoriel
- L'accès au gymnase et au DOJO, durant les matinées, situés au sein de l'école.
- Une salle de restauration

Des enfants de la commune et hors commune participent à l'accueil de loisirs sans hébergement les mercredis et vacances.

Temps d'accueil et activités proposées

- Le **mercredi de 7h30 à 18h15** en période scolaire à la journée, demi-journée, avec ou sans repas.
- Du **lundi au vendredi de 7h30 à 18h15** en période de vacances scolaires à la journée, demi-journée, avec ou sans repas.

Repas de midi

Ils sont commandés et livrés par le traiteur « Occitanie Restauration ». Les familles ont le choix entre des repas « ordinaires » ou « sans viande ».

Equipes d'encadrement ALSH et réunions de travail

Obligations : Sur le temps mercredi, en conformité aux normes d'encadrement de la DSDEN, un animateur pour 14 enfants de moins de 6 ans et un animateur pour 18 enfants de 6 ans et plus (temps périscolaire).

Les animateurs réfèrent LEC GS, intervenant aussi sur les ALAE, assure l'encadrement. L'équipe comprend :

- La directrice du service enfance, BEATEP
- 4 animateurs : 3 titulaires du BAFA, 1 titulaire du BPJEPS.
- Des stagiaires B.A.F.A., B.A.P.A.A.T., B.P.J.E.P.S. et autres complètent les équipes.
- 2 animateurs mis à disposition par la commune : 1 titulaire du BAFA, 1 titulaire du CAP Petite Enfance.

Journée type en accueil de loisirs

L'emploi du temps d'une journée type à l'Accueil de Loisirs prend en compte le rythme de l'enfant.

07h30/09h30 :

Accueil des enfants, qui peuvent jouer librement sur les coins aménagés. Accueil des parents, l'équipe les informe de l'actualité du centre. Une collation pour les maternels est proposée (9h30-10h00).

09h30/11h00

Activités prévues au programme d'animation sauf pour les maternels (45 à 60 min d'activités)

11h00/12h00

Espaces libres encadrés, rangement, mise en place des couverts.

12h00/13h00

Temps du repas. Les animateurs mangent avec les enfants, ils participent à la convivialité des lieux, ils favorisent l'autonomie de l'enfant.

13h00/13h45

Temps calme pour tous. Après le repas l'intensité de la journée diminue. Il est important que les enfants soient dans des lieux calmes et qu'ils vaquent à des activités calmes.

A 13h15 un animateur accompagne les enfants de 2,8 ans/4 ans à la sieste qui est obligatoire.

13h45/14h00

Temps libre encadré et installation des ateliers d'activités.

14h00/16h00

Activités prévues au programme d'animation – Rangement.

16h00/16h30

Bilan de la journée avec les enfants et goûter.

17h00/18h15

Proposition de petits jeux collectifs, espaces libres encadrés avec l'ouverture des coins aménagés, départs échelonnés et **accueil** des parents.

Activités et projets

L'Accueil de Loisirs pour les 2.8 ans/5 ans propose une palette d'activités :

Ceci favorisant l'expérimentation, la manipulation, l'expression, le développement du jeune enfant. Un équilibre entre temps de jeu libre et temps d'activité encadrée structure la journée.

Des rituels (chansons, comptines, frise de la journée) sont mis en place pour mieux structurer la journée des tous petits et leur donne plus de repères.

Cette année, nous souhaitons développer l'empathie dès le plus jeune âge en nous appuyant sur les compétences psychosociales.

L'Accueil de Loisirs pour les 6/11 ans offre un large panel d'activités :

- Jeux sportifs : mini tournoi, grands jeux, jeux plein air,
- Nature et découverte, respect de l'environnement : kim, ballades, activités manuelles liées à la nature...
- Arts et spectacles : activités manuelles, théâtre, danse, fabrication d'instruments, déguisement, contes, création de jeux, atelier scientifique...
- Atelier d'expression : danse, motricité...
- Activités culturelles : ponctuellement les enfants peuvent participer à des animations réalisées en fonction des expositions qui se déroulent au Château de la Falgalarié.
- Echanges inter structures avec les structures du bassin mazamétain et de la communauté d'Agglomération Castres-Mazamet

ORIENTATIONS ET OBJECTIFS DES ACCUEILS

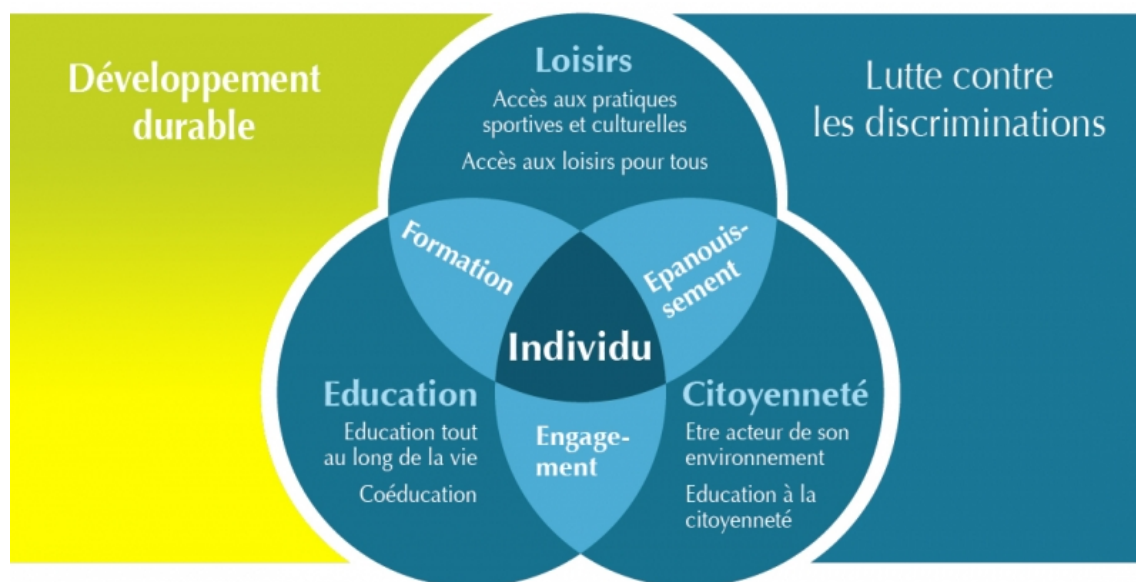
Le projet pédagogique du service enfance s'appuie à la fois sur le **Projet Educatif du Territoire (PEDT)** et sur le **Projet Educatif de LEC GS**.

Orientations du PEDT :

Coopération entre les différents acteurs éducatifs et articulation des différents temps et lieux de vie de l'enfant : famille, école et temps libre pour contribuer à l'épanouissement de l'enfant et à son intégration dans la société :

- Poursuivre le développement de l'accès aux pratiques culturelles et sportives
- Favoriser les actions tournées vers les familles, la parentalité
- Développer l'implication des enfants et des jeunes dans la vie de leur commune à travers :
 - La maîtrise de la langue
 - La mobilité des enfants et des jeunes
 - La lutte contre les discriminations
- Développer la notion de parcours éducatif de qualité respectant le rythme de l'enfant

Projet Educatif de LEC GS :



OBJECTIFS GENERAUX, OPERATIONNELS, MOYENS DU SERVICE ENFANCE

- ✧ Proposer un accueil approprié en fonction de l'âge et des besoins spécifiques à chacun
 - **Penser et vivre les temps d'accueil et de départ des enfants comme un temps essentiel**
 - Mise en place d'un accueil adapté aux besoins des familles avec des arrivées et des départs échelonnés
 - Aménagement des espaces pour un accueil chaleureux, facilitateur de la séparation et de la relation de confiance avec les familles
 - Aménagement de l'espace pour que chaque enfant trouve sa place : « coins » dînette, voitures, kapla....
 - Prise en compte du rythme bio individuel de l'enfant dans la menée des activités
 - Temps de discussion et d'information auprès des familles

- ✧ Porter une réflexion commune sur la Petite Enfance avec le Multi Accueil « Les jeunes Pousses »
 - **Sensibiliser les équipes ALSH et Multi Accueil à la notion de projets communs dans l'intérêt de l'enfant**
 - Mettre en place des temps de réunions communs (3 fois par an)
 - Réfléchir aux thématiques portées par LE&C GS conjointement (Semaine de la Laïcité, Semaine de la Petite Enfance)
 - Valoriser les actions « Passerelles »
 - Vivre des temps d'animation communs en mélangeant nos publics

- ✧ Permettre la mixité sociale au sein des accueils de loisirs pour les enfants de 2,8 à 11 ans
 - **Accueillir les différences des enfants**
 - Participation d'au moins une personne à des formations sur le handicap (LE&CGS, DSDEN, Conseil général...)
 - Rendez-vous avec les familles et les AVS
 - Accueil d'enfants de cultures diverses : découvrir et échanger sur les cultures des enfants, valoriser les savoir-faire de chacun à travers des ateliers : cuisine, art...

- ✧ Participer à l'apprentissage de la citoyenneté
 - **Favoriser l'apprentissage des règles de vie en collectivité**
 - Sensibilisation au tri sélectif, au gaspillage alimentaire
 - Proposition de projets et de jeux coopératifs (faire agir ensemble)
 - En utilisant le jeu, l'expression des enfants sur les notions de respect de soi, des autres
 - En associant les enfants à l'élaboration des règles de vie en début d'année scolaire pour les ALAE à chaque période de vacances en ALSH.
 - **Proposer des activités diversifiées afin d'intéresser les enfants de tous horizons**
 - Proposition d'activités diversifiées sur une journée d'accueil : Modelage, collage, découpage, peinture, musique grâce à la participation d'intervenants (artistes locaux, parents...)
 - Visites sur les lieux culturels (médiathèque d'Aussillon, Apollo de Mazamet, Château de la Falgalarié, ...)
 - **Privilégier sur les années à venir des activités de sensibilisation au développement durable. Ce véritable enjeu nous amène à lancer un défi écologique collectif.**
 - Sensibiliser les enfants au réchauffement climatique et aux conséquences pour la planète
 - Axer nos activités autour du recyclage et de la réutilisation des matières
 - Mettre en place des animations ludiques pour économiser les énergies (électricité, eau, réduction des déchets, tri sélectif...)
 - Afin de respecter la planète, les individus et les locaux, développer l'estime et la connaissance de soi pour un meilleur développement personnel et pouvoir aller vers l'autre et le respecter. Se connaître soi-même c'est aider à aller vers les autres et s'ouvrir au Monde.

- ✧ Travailler la complémentarité et le partenariat avec les acteurs enfance-jeunesse du territoire (voir chapitre « coéducation »)

- ✧ Associer les parents et les partenaires
 - **Mettre en place des outils de communication adaptés pour toutes les familles d'Aussillon**
 - Diversification des supports de communication
 - Rapprochement auprès de personnes ressources pour la transmission D'informations
 - Valorisation des activités ALAE / ALSH : photos, albums, livret de recettes, Exposition
 - Proposer des temps conviviaux à chaque fin de vacances avec les familles (goûters, expositions, spectacles...) : Réel temps d'échange avec les familles !

- ✧ Permettre aux enfants de devenir acteurs de leurs loisirs
 - **Mettre en place un espace d'échanges**
 - Commissions d'enfants

- ✧ Favoriser l'accueil d'enfants en situation de handicap dans nos structures
 - **Mettre en place un espace d'échanges**
 - Rencontre régulière avec les familles
 - Participation de la directrice du Service enfance aux équipes éducatives
 - Lien avec les partenaires qui prennent en charge les enfants (Educateurs SESSAD, IME, Dispositif ULIS ...)
 - **Proposer une véritable inclusion**
 - Intégrer les enfants en situation de handicap de manière progressive dans le groupe
 - Conserver des moments de décompression pour l'enfant
 - **Permettre aux familles de pouvoir bénéficier de temps de loisirs et d'activités éducatives pour le développement de leur enfant sur des temps autres que scolaires ou en centre spécialisé**
 - Permettre à leur enfant de jouer, échanger, s'épanouir individuellement et collectivement
 - Préparer la venue de l'enfant avec la famille et les partenaires
 - Accueillir les enfants les mercredis et les vacances scolaires
 - **Permettre aux enfants de s'exprimer au travers d'activités artistiques et culturelles**
 - Proposer régulièrement des ateliers artistiques avec l'association le PAC en fonction des expositions temporaires du site
 - Mettre en avant les projets culturels menés sur la structure auprès des partenaires
 - Rechercher des financements pour proposer des projets de qualité avec des intervenants expérimentés
 - Faire de la Culture un enjeu essentiel de nos accueils.

Les Projets transversaux

Inscription de la commune d'Aussillon comme villes actives du PNNS :

- Les municipalités, par leurs compétences, leurs liens avec les populations et de nombreux professionnels intervenant dans les domaines sociaux, sanitaire, jeunesse, sport, éducation, économique, sont des acteurs importants pour la mise en œuvre d'interventions de proximité, en adéquation avec les orientations du PNNS.
- En s'appuyant sur des outils validés, dans le cadre de groupes d'experts réunis par les pouvoirs publics, les équipes municipales peuvent contribuer à clarifier la "cacophonie alimentaire" que dénoncent leurs administrés et à créer un environnement favorable à une bonne nutrition. Les résultats positifs obtenus par certaines villes depuis de nombreuses années doivent permettre à de nouvelles collectivités de découvrir l'intérêt de s'attribuer une place de choix dans les sources d'informations mises à la disposition des habitants pour agir sur leur propre santé.
- Pour accompagner ce mouvement, le PNNS a créé un réseau de collectivités locales actives du PNNS : villes, communautés de communes, départements, régions...Le PNNS met à disposition des acteurs locaux des ressources et des outils pour agir au quotidien en faveur d'une nutrition favorable à la santé.
- **Le Services enfance prendra part à ces projets au travers d'actions en direction de cette thématique : ateliers cuisine dans les ALAE et ALSH, activités physiques et sportives dans le cadre des NAP.**

Bien manger, bien bouger : pratique sportive sans compétition, équilibre alimentaire, notions de nutritons, connaissances des produits de saisons

- Cantine : charte de qualité avec le traiteur
- Ateliers cuisine : sur chaque ALAE atelier cuisine le jeudi soir : utiliser des produits de saison et locaux, des recettes faciles à faire à moindre coût, éducation au bien manger pour les goûters, éducations aux saveurs, inter culturalité, ...
- Des animations ponctuelles autour de la pratique sportive viendront renforcer ce projet

Inscription des ALAE / ALSH aux manifestations et événements avec les partenaires extérieurs

COEDUCATION

Avec les écoles :

Les exercices de sécurité : il convient que les équipes ALAE soient conviées sur les exercices incendie et PPMS mis en place par les directeurs d'école.

Les règlements intérieurs : les équipes d'animation doivent prendre connaissance des règlements intérieurs des écoles afin d'assurer la continuité quant aux règles fixées dans les différents espaces.

Les Conseils d'école : Une présence de la Directrice des ALAE sur ces instances pour s'informer de l'actualité des écoles et communiquer sur celle des ALAE.

Le suivi des enfants et plus particulièrement les enfants en situation d'handicap et les enfants de la classe U.L.I.S. : les transmissions d'informations concernant le vécu de l'enfant sur les différents temps de la journée doivent se faire aisément entre les différents acteurs qui agissent dans les écoles : enseignants, animateurs ALAE... Les équipes peuvent également être amenées à participer aux ESS qui se déroulent dans les écoles.

Les kermesses ou fêtes des écoles : temps fort de fin d'année, il convient de favoriser l'implication des équipes ALAE pour démontrer que nous travaillons en lien avec les équipes enseignantes.

Les Projets d'école : il convient de s'informer des projets menés dans les écoles afin de pouvoir assurer une continuité éducative sur les temps ALAE. Notons que les ALAE ont l'objectif de co-éduquer les enfants à travers des pratiques de loisirs, celles-ci peuvent prendre appui sur des projets menés en classe.

Avec les parents :

Les matins et les soirs, au quotidien, les animateurs sont amenés à rencontrer les familles lorsque celles-ci amènent ou récupèrent leurs enfants dans les ALAE ou à l'ALSH.

Ainsi, une réflexion doit être menée pour rendre les locaux accueillant, pour donner envie aux parents de s'intéresser à la vie de leur enfant sur les différents accueils et plus généralement dans les locaux scolaires.

Le lien école – parents, dans certains cas, passent via l'ALAE. Le rôle de l'animateur sur ces temps d'accueil est donc essentiel.

De plus, il est nécessaire que des échanges se fassent entre animateurs et parents pour aborder les difficultés, les progrès, ... des enfants accueillis.

Ainsi il est mis en place :

- **Un espace convivial** d'accueil des parents, avec un animateur présent sur ce poste,
- **Un panneau d'affichage** visible par les parents les informant de l'actualité des accueils de loisirs, des événements de la commune et des informations des différents partenaires,
- **Des temps forts** sur chaque ALAE incitant les parents à venir voir les réalisations de leurs enfants : vernissage, exposition, petit spectacle, goûter partagé, ...

Avec les partenaires :

- La mairie d'AUSSILLON
- Les structures proches œuvrant pour la petite enfance, l'enfance et la jeunesse (Le multi-accueil pour les passerelles, PRE, Médiathèque, ASSA, Médiateurs sociaux, Maison des solidarités...)
- Les structures d'accueil de loisirs du territoire alentour (Payrin, Aiguefonde, Mazamet, Lagarrigue, Pont de l'Arn, Saint Amans...)

L'évaluation

L'évaluation quantitative est assurée par les relevés d'état de présence, relevés qui permettent d'établir des comparatifs d'une période à une autre, d'année en année.

De façon générale :

- Au sein de l'équipe de permanents nous effectuons une réunion mensuelle pour observer l'évolution de l'ALSH et l'adéquation avec les objectifs pédagogiques.
- En période de vacances, une réunion hebdomadaire nécessaire pour réaliser le bilan des vacances et pour la préparation des sorties.
- Pour la préparation des programmes d'activités ou de différents projets des réunions d'équipe sont planifiées au fur et à mesure.
- Les animateurs responsables d'atelier spécifique pratiquent une évaluation de leur atelier (fiche d'évaluation remplie avec les enfants, analyse de ce qui s'est passé avec points forts et faibles, amélioration ou modification à apporter)
- En ce qui concerne l'évaluation avec les enfants, nous procédons à une évaluation de façon ludique après chaque activité grâce à un baromètre réalisé par les enfants.
- Pour recueillir l'opinion des familles nous insistons sur de longs temps d'accueil. Les parents prennent donc le temps de nous donner leur avis sur le fonctionnement de l'Accueil de Loisirs.

Il convient donc d'établir en cours d'année les outils d'évaluation nécessaire pour mesurer les actions réalisées par les ALAE et ALSH

LE METIER D'ANIMATEUR : Spécialiste de la dynamique de groupe

Étymologiquement, animateur signifie celui qui amène à la vie. Et c'est bien la fonction première de l'animateur que de donner vie à des projets afin de favoriser l'épanouissement des enfants, adolescents, adultes ou personnes âgées auprès desquels il travaille.

Il intervient au sein de groupes, tout en prenant en considération les potentialités de chacun, par le biais d'activités sportives, culturelles, sociales, artistiques ou récréatives (ateliers de théâtre, rencontres-débats...).

Il peut aussi sensibiliser son public aux questions relatives à l'urbanisme et l'environnement.

En mobilisant les individus autour d'une activité, il les responsabilise et les incite à devenir autonomes, il développe les échanges.

Dynamisme, créativité et goût des contacts

Le goût du contact humain, des aptitudes organisationnelles, des capacités d'adaptation et le sens des responsabilités, sont des qualités essentielles pour exercer la fonction d'animateur. Lequel **doit aussi se distinguer par son dynamisme et sa créativité pour concevoir des projets intéressants et inciter les personnes à s'impliquer dans leur réalisation.**

Les compétences artistiques, culturelles ou sportives représentent également un atout.

Rôle de l'animateur

L'animateur enfance exerce une fonction d'accueil des publics dans les structures. Il met en œuvre les actions définies dans le projet, sous le contrôle du directeur de la structure.

Ses fonctions se situent à trois niveaux : éducation, accompagnement, animation.

L'animateur devra proposer des activités de loisirs dans le respect du projet pédagogique.

Chaque activité est un moyen permettant d'atteindre des objectifs éducatifs.

Travailler en équipe,

- **Attitude active** lors des réunions : participer aux échanges,
- Donner ses idées, son opinion,
- Proposer des **projets d'animation** (ils viennent enrichir le projet pédagogique)
- Garant du projet pédagogique (en avoir la connaissance, suivi, référence)
- **Ponctualité, dynamisme et bonne humeur**
- **Faire part de ses difficultés** (avec les collègues, les enfants...)
- **Transmettre les informations** concernant les enfants : leur vécu au sein de l'Accueil de loisirs
- **Participe à la convivialité des lieux** et au **bon fonctionnement** de l'accueil

Etre attentif à la vie des enfants au sein de l'Accueil de Loisirs

- L'animateur travaille pour le **bien-être des enfants**,
- L'animateur connaît chaque enfant,
- Apporter les premiers secours,
- **Garantir la sécurité** affective, morale et physique des enfants,
- **Respect du rythme** de l'enfant,
- Etre capable **d'assurer la vie quotidienne** avec les enfants : alimentation, hygiène, temps d'accueil, temps calme...
- Etre **un repère**, être disponible et à l'écoute,
- Faire preuve de " pédagogie ",
- Spontanéité : **faire face à des imprévus**, mise en place rapide de petits jeux, rebondir sur les envies des enfants et tenir compte de leurs motivations,
- Etre capable de proposer des **activités adaptées au public** en fonction de l'âge, des capacités de chacun,
- Proposer des **activités variées**,
- **Enrichir ses connaissances** et prendre en considération l'actualité de l'Accueil de Loisirs.

Travailler dans son environnement :

- **Ecouter et répondre aux parents** : aller à leur rencontre, être accueillant, savoir transmettre les informations relatives au fonctionnement de l'Accueil de Loisirs., savoir rassurer (ou sécuriser).
- **Faire le relai avec l'équipe des enseignants**,
- **Travailler en partenariat avec les différents acteurs éducatifs** : parents, enseignants, etc.
- **Solliciter des partenaires locaux** (associations, mairies, commerçants, office de tourisme, ...) pour la réalisation des projets d'animation,
- Monter des **projets inter générationnels** : élémentaires / maternelles, élémentaires / collégiens, maternelles / crèche, enfants / aînés, ...

Rôle du directeur

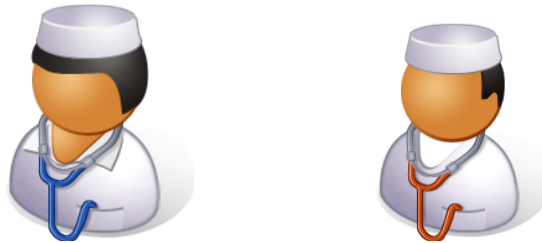
Moteur de l'équipe et repère essentiel des familles, il est responsable de la qualité de l'accueil tant au niveau de ses tâches administratives que sa mission éducative et du suivi du personnel à sa charge.

Il est garant du projet pédagogique et du bon fonctionnement de l'Accueil de Loisirs.

Il assure les missions suivantes :

- **Cohérence des actions menées sur le service avec les Projet Educatif de L.E.&C.G.S. et la politique Enfance-Jeunesse de la collectivité** : en présentant chaque année un Projet Pédagogique pour la structure, en veillant à la pertinence des projets d'animation, en garantissant un travail pédagogique qui favorise la mixité sociale et en travaillant en concertation avec les services gérés par LE&CGS sur la commune ;
- Il a pour mission de **favoriser l'éveil de l'enfant, tout en respectant son rythme et ses besoins qui lui sont propres en fonction de son développement** ;
- Il organise et met en œuvre toutes les actions garantissant la qualité de l'accueil et la **sécurité de l'enfant** au sein de la structure ;
- **Animation et évaluation du service enfance** : en organisant des réunions d'équipe, en accompagnant l'équipe d'encadrement et en mettant en place des outils d'évaluation, en formant les stagiaires et en élaborant des bilans d'activité. **Il est l'élément dynamisant de l'équipe d'animation** : il conseille, aide, impulse des idées nouvelles ;
- **Travail avec un réseau de partenaires** en lien avec le service enfance du territoire.
- **Diffusion de l'information liée à l'activité** : outils de communication pour les familles, les élus, les partenaires.
- **Suivi administratif de l'activité** : inscriptions et présence des enfants,
- **Gestion financière de la structure** : suivi du budget pédagogique.

Les soins médicaux



Il s'agit d'assurer les soins médicaux bénins, nous ne sommes pas autorisés à administrer des médicaments aux enfants. La tenue du cahier d'infirmier permet de repérer les différents soins donnés aux enfants sur une période.

L'équipe encadrante se doit aussi de connaître les spécificités médicales, les difficultés de santé et les précautions à prendre concernant les enfants : allergies alimentaires, solaires, aux insectes, les maladies chroniques, asthme...

De ce fait, il convient à chaque famille, de mettre à disposition de la direction toute information relevant de l'état de santé de l'enfant et ainsi communiquer les PAI en cours ou les accompagnements spécifiques pour l'accueil des enfants.

On distingue plusieurs types d'intervention :

- Pour un hématome : utilisation d'une poche glacée mise à l'intérieur d'un tissu, ou du spray réfrigérant,
- Pour une égratignure : nettoyage à l'eau, compresses stériles et éventuellement pansements,
- Pour les maux de tête, d'estomac, : on contacte les parents et/ou le médecin traitant
- Pour les échardes : utilisation de la pince à épiler puis nettoyage à l'eau.
- Pour les coups de soleil et les brûlures au premier degré : passer la zone concernée sous l'eau froide.
- En cas de fièvre : prendre la température, faire boire l'enfant et prévenir les parents, le mettre dans la salle infirmerie.
- En cas de saignement de nez : presser la narine qui saigne pendant 8 minutes en gardant la tête droite.
- Pour une dent cassée : mettre la dent dans du sérum physiologique ou sinon sous la langue de l'enfant.
- Pour un doigt coupé : mettre le « bout » dans de la glace à l'intérieur d'un sac plastique.

La trousse à pharmacie doit contenir :

- Des compresses stériles, des pansements, du sparadrap, des gants, une bande de tissu,
- Une pince à épiler,
- Du sérum physiologique,
- Spray réfrigérant ou poche glacée,
- Un thermomètre,
- Les numéros de téléphone de secours, du centre, de la directrice,
- Des ciseaux, des mouchoirs,
- Le cahier d'infirmier, un tube de crème solaire.

Les bivouacs ou séjours



Durant les vacances scolaires 2022 -2023, nous souhaiterions proposer des bivouacs d'une ou de deux nuits et à l'essai des séjours de cinq jours et quatre nuits.

Le projet pédagogique de ces bivouacs est conçu en corrélation avec celui de l'Accueil de Loisirs. En effet, les enfants qui partiront au bivouac constitueront le groupe des 6-11 ans. Les équipes d'encadrement qui travailleront sur le bivouac, se référeront à ce projet pédagogique. Celui-ci n'étant pas figé, mais envisagé dans une perspective dynamique.

Sachant que :

- l'enfant vivra un moment de loisirs.
- l'enfant est une personne qui a des droits, nous devons respecter sa culture, sa personnalité, son vécu, ses différences, ses besoins, ses centres d'intérêts, ses motivations et ses capacités.

➤ **Les objectifs pédagogiques :**

- donner tous les moyens nécessaires à l'enfant pour qu'il devienne autonome, acteur et responsable à travers la vie en camping ou en centre de vacances :
- apporter aux enfants une connaissance de la vie collective dans une perspective de socialisation et d'épanouissement.
- donner à l'enfant l'envie et le choix des activités en lui proposant des supports d'animation.

➤ **Equipe d'encadrement : (statut, rôle, fonction)**

La directrice aura la fonction de gérer le budget ; d'assurer la relation avec l'association hébergeant et l'ALSH ; de maintenir la cohérence du projet pédagogique ; d'assurer la formation et l'encadrement du personnel et d'être responsable du bivouac ou du séjour.

Les animateurs auront des fonctions à la fois techniques, pédagogiques et relationnelles.

- Assurer la sécurité affective, physique et matérielle des enfants.
- Aider les enfants à prendre des responsabilités (une démarche vers l'autonomie et la citoyenneté).

- De proposer, d'organiser et animer des activités de différentes natures, en tenant compte des motivations, des besoins, des capacités et des rythmes des enfants.
- Travailler en équipe, être responsable, autonome et répondre aux objectifs du projet pédagogique.

➤ LA VIE QUOTIDIENNE

Le lever :

Les enfants bénéficieront d'un réveil individualisé. Nous sommes soucieux de respecter la courbe du rythme de vie de la journée de l'enfant. Le sommeil de chacun doit être respecté, chacun ayant besoin d'un temps de sommeil qui lui est propre.

L'enfant au réveil respectera le sommeil de ses copains qui dorment encore. Dès 8h00 un accueil petit déjeuner sera mis en place. C'est un moment calme et propice à la discussion.

Les repas :

C'est un moment privilégié pour les discussions, d'échanges informels et de prémices de projet d'activité. L'équipe d'encadrement mangent avec les enfants, elle est garante du bon déroulement du repas, en s'assurant que les enfants se nourrissent convenablement, goûtent à tous les plats, qu'ils débarrassent et nettoient leur table. A noter que les repas peuvent être préparés en gestion autonome.

Les temps calmes :

Après les repas un temps de digestion s'impose. L'intensité et l'énergie de chaque enfant diminue. Des coins aménagés sont mis en place pour les enfants (jeux de société, livres...). L'équipe d'encadrement est là pour veiller au bon déroulement du moment et a une relation plus individualisée. C'est un temps d'animation non dirigé.

La toilette :

Le matin, la toilette demeure sommaire et brève. Cependant, il est indispensable de prendre une douche par jour. Ce moment est donc fixé après les activités de l'après-midi. La douche doit être un moment de détente en fin de journée. Les enfants doivent être sensibilisés à l'importance de l'hygiène corporelle et vestimentaire ainsi qu'au respect de leur corps et celui d'autrui. Les douches sont individuelles de façon à respecter l'intimité de chacun. L'animateur doit être particulièrement présent en situation d'observation et d'écoute.

Le coucher :

Suite au repas du soir, une veillée est proposée aux enfants avec des animations relativement calmes : observation du ciel, conte, ... Les animateurs doivent bien encadrer le coucher des enfants, s'assurer qu'ils ont pris leurs repères pour passer une bonne nuit. Une fois les enfants couchés, le sommeil de chacun doit être respecté, pour ne pas perturber le rythme des enfants.

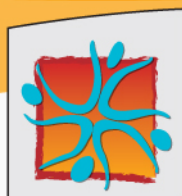
➤ VIE COLLECTIVE

La participation aux tâches collectives :

Les enfants et l'équipe d'encadrement décideront d'un fonctionnement qui semble bon de mettre en place pour que fonctionne au mieux la vie du séjour ou du bivouac. L'investissement aux différentes tâches de la vie collective est primordial sur le bivouac. Les enfants seront sûrement désorientés par rapport à leurs habitudes où ils ne participent pas aux tâches de la vie collective.

La notion de règle :

A l'occasion des séjours et bivouacs, l'équipe d'encadrement devra repréciser les notions de règles. Il est indispensable que les règles soient claires, précises et comprises de tous.



Loisirs Education & Citoyenneté

Grand Sud



Siège interrégional :

7, rue Paul Mesplé - 31100 TOULOUSE
Tél. : 05 62 87 43 43 - Télécopie : 05 62 87 43 44
Mail : contact@loisireduc.org
www.lecgs.org

Antenne d'Aix en Provence :

Les Bureaux de l'Arche
5, rue des Allumettes - 13090 AIX EN PROVENCE
Tél. : 04 42 16 03 21
Mail : contact-sudest@lecgs.org